

La France en mouvement. Les présidents et leurs gouvernements face aux questions des périphéries urbaines

Les banlieues défavorisées en France sont, depuis le milieu des années 1970, l'objet de tout un ensemble de dispositions publiques (Habitat et vie sociale, Développement social des quartiers, Contrat de ville, Contrat urbain de cohésion sociale etc.). Rassemblées dans l'expression « politique de la ville », ces dispositions s'appuient sur un principe de « discrimination positive territoriale ». Cette politique de la ville a donc identifié, sélectionné et délimité des quartiers « prioritaires », pour une intervention la plus pertinente possible au niveau social, économique et architectural, ainsi que pour une orientation adéquate des crédits. Notre propos vise à revenir sur les 40 années de la politique de la ville afin de voir si les philosophies avancées, les méthodes engagées et les actions proposées sont éloignées de celles proposées entre 2017 et 2019 par le Président Emmanuel Macron pour traiter les questions des périphéries urbaines. Autrement dit, à l'aune du programme d'actions du gouvernement actuel, notre objectif est d'analyser diachroniquement les politiques de la ville mises en place de 1977 à 2017 : comment les gouvernements successifs se sont engagés à freiner l'exclusion, à réduire les inégalités et à redonner vie aux quartiers périphériques défavorisés ? De quelle manière s'y sont-ils pris ? Quelle orientation philosophique, politique etc. ont-ils privilégié ? Les nombreux plans d'actions engagés depuis quatre décennies diffèrent-ils de celui proposé par Emmanuel Macron ? Il est surprenant de constater qu'au cours de ses deux premières années de présidence (2017–2019) les nombreuses propositions avancées ressemblent fort à un classique « plan Marshall pour les banlieues ».